



Syndicat Unitaire des Personnels des Administrations Parisiennes

6, rue Pierre Ginier 75018 Paris / Tél : 01.44.70.12.80 / Mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE PARIS

Paris, le 24 janvier 2021

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Votée à l'été 2019, la loi de transformation de la fonction publique vient mettre à mal fonctionnaires et usager.e.s.es. Ses multiples volets sont aussi ravageurs les uns que les autres favorisant ainsi précarité, contractualisation, affaiblissement des instances représentatives du personnel, ... mais qui prévoient surtout de nous faire travailler davantage, pour une paie identique !!



Temps de travail : PAS UNE MINUTE DE PLUS !!



Pour ne pas se retrouver comme M^r Taupé :
Tout.e.s dans la rue le 4 février !!

L'article 47 de cette loi, demande aux collectivités territoriales l'harmonisation du temps de travail des agent.e.s, ce qui concrètement se traduirait par l'augmentation de 8 jours supplémentaires travaillés par an, ou le rallongement de nos journées de travail !!

Nos 7h42 quotidiennes sont largement suffisantes !! Loin de répondre aux besoins des services publics, cette augmentation du temps de travail serait une vraie catastrophe :

- **Dans nos services**, l'ensemble des personnels est à bout de souffle... cet épuisement a un impact direct sur la qualité d'accueil.

De plus, quelle place pour nos loisirs, notre famille ou nos ami.e.s, si nous perdons notre vie à la gagner ?!

- **L'augmentation du temps de travail**, serait un contre sens au vu de l'actualité. En effet, avec 6 millions de chômeurs et la vague de licenciements qu'a engendré la crise sanitaire, la seule réponse cohérente à cette situation est de se partager notre temps de travail.

L'intersyndicale SUPAP-FSU, FO, CGT, UNSA, UCP et CFTC appelle l'ensemble des agent.e.s à combattre cette loi. A la DFPE comme dans toutes les autres Directions de la Ville, mobilisons-nous contre cette loi délétère !!

